



# Le Mot du Maire

(Extrait du **discours des Vœux du Maire du 16 janvier 2009**).

FEVRIER 2009

N°01/09

ARCEAU ARCELOT FOUCHANGES

Bulletin Municipal

Arcelois, Arceloises,

**Je vous remercie d'avoir répondu, nombreux, présents à notre tout premier rendez vous de l'année.**

Je voudrais excuser M. Louis DE BROSSIA, **Président de la Communauté de Communes du Mirebellois**, M. Remi DELATTE, **Député 2<sup>ème</sup> circonscription de la Côte d'Or**, ainsi que M. JM. NUDANT, **ancien député**, de n'avoir pu, pour des raisons professionnelles, assister à notre **Cérémonie des Vœux**.

Je remercie tout particulièrement M. François PATRIAT, **Sénateur de la Côte d'Or et Président du Conseil Régional de Bourgogne**, Mr. le représentant du 511<sup>ème</sup> régiment du train ainsi que le Père Marc CORDELIER, **Curé de l'Ensemble Paroissial Louis-Parisot**, de leur présence.

Je vous remercie vous tous et à travers vous, toutes les personnes qui au sein des associations font qu'ensemble il fait bon vivre à Arceau. Merci à Thierry, notre facteur, qui au quotidien, en effectuant ses tournées, veille au bien être de chacun. Merci à tous ces bénévoles qui donnent du temps aux autres. Merci aussi à toutes les administrations et entreprises qui nous ont accompagnés pendant cette année 2008.

## Rétrospective 2008

- C'est 3 mariages, 16 naissances et malheureusement 4 décès, M. Raymond ROY, ancien conseiller municipal et papa de Sylvain, Serge BORNOT, Yvette GIRARDOT et Eugénie BUSSIERE.
- C'est la volonté pour une vingtaine de **foyers d'avoir choisi notre commune** comme lieu de vie.
- C'est notre école primaire qui avec ses 38 élèves se porte bien. Sous l'autorité de sa directrice, Mme Blandine BERTHOUX, **notre école dispose d'une structure qui répond parfaitement aux besoins de nos enfants**. L'aide au devoir, mise en place par la commune il y a bientôt 2 ans, accompagne les élèves dans la réalisation de leurs travaux du soir et permet de **valider avec chacun d'eux la bonne compréhension des cours suivis pendant la journée...**



**Travaillons au mieux vivre ensemble.**

**Dirigée par Mme KOZAK**, avec la collaboration de nos deux institutrices, cette activité permet de cibler précisément les besoins de chaque enfant, de les accompagner tout au long de l'année et de les aider à obtenir les meilleurs résultats. Notre école dispose **d'une salle multimédia et d'une bibliothèque.**

- « Développer une saine curiosité chez nos enfants » **est très important**. C'est pourquoi cette année, nous les avons invité, à travers un programme pédagogique, à suivre par le biais d'internet, le Team Tribilic lors de la Transorientale 2008 - Arceau - St Petersburg - Pékin : **Une très bonne expérience pour nos enfants que nous renouvèlerons à travers d'autres projets sur 2009.**
- C'est aussi l'opportunité pour nos enfants de poursuivre leur cursus scolaire au sein d'un établissement comme le collège Arthur Rimbaud de Mirebeau-sur-Bèze, dirigé de « mains de maître » par Martine Tabellion et toute son équipe.

## L'Environnement...

- C'est l'**Opération Village fleuri...** grâce à laquelle vous avez contribué à l'embellissement de notre commune.
- C'est Le Traitement des eaux pluviales avec la mise en place d'un déboureur déshuileur impasse BRIQUESOU pour traiter une partie des eaux pluviales de la commune.
- C'est l'aménagement du bras mort de la Tille avec la création d'une jachère fleurie qui sera implantée en 2009. J'en profite pour remercier les personnes de l'APR qui, avec Régis GRANGE et M. COLIN, ont fait un formidable travail de nettoyage.
- C'est l'arrivée du gaz, **énergie renouvelable**, qui a provoqué des travaux importants et **pendant lesquels vous avez fait preuve d'une grande compréhension.**
- C'est aussi la poursuite de l'aménagement de la D960 après l'église, de la rue de la Barotte, du chemin de la Laderie (ARCEAU), de la rue de la Noueret (FOUCHANGES), et de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur ARCELOT.

## 2008 c'est aussi la réalisation de nombreux travaux sur les différentes zones économiques de la commune :

La zone des Savelles : 1,2 hectares, sur laquelle 4 entreprises s'installeront.

La zone du Gourmerault, 2,2 hectares, sur laquelle 8 à 10 entreprises s'installeront.

La zone du bois de l'Ordorat, 5 hectares, sur laquelle se trouve l'ancienne boîte de nuit que nous voulons transformer en hôtel d'entreprises pour 6 à 8 entreprises.

C'est aussi 10 hectares de la zone En Vacherotte sur laquelle 2 grosses entreprises s'installeront.

**Notre réponse à la crise : investir pour permettre l'installation d'entreprises et la création d'emplois.**

Même si il est parfois difficile de mettre en place seul, sans véritable soutien extérieur, des projets aussi complexes et importants pour nos communes rurales, sans doute M. Le Président François PATRIAT par manque d'informations, notre volonté de réussir nous donne la force de persévérer pour Mieux Vivre Ensemble...

### Arceau & l'urbanisme...

2008 c'est l'aménagement de notre urbanisme avec la mise en place des lotissements de la Croix et de la Barotte.

C'est la création d'une ZAC au lieu dit La Corvée du Colombier pour organiser, planifier et maîtriser notre urbanisme.



Zone du bois de l'Ordorat.



Lotissement de la Croix.



Lotissement de la Barotte.

## Arceau & l'intercommunalité, le syndicat des eaux et d'assainissement, le syndicat mixte des ordures ménagères de Pontailier Mirebeau ...

Les élections 2008 ont amené quelques changements au sein de l'intercommunalité. Notre collaboration avec la communauté de communes du Mirebellois doit évoluer au cours de cette nouvelle année. Je travaillerai pour une collaboration plus étroite entre les différents membres du bureau et les Maires des différentes communes ... Aujourd'hui certains pensent à tort que la somme des intérêts particuliers peut faire l'intérêt général...

*« Notre collaboration avec la communauté de communes du Mirebellois doit évoluer au cours de cette nouvelle année »*

C'est aussi, la gestion de notre syndicat des eaux et d'assainissement de St Julien et Clénay. Je remercie son Président, Michel LENOIR, pour son travail de qualité. N'hésitez pas à le contacter, il est votre interlocuteur privilégié.

Courant 2009 nous investirons dans une nouvelle station d'épuration pour faire face aux besoins de la nouvelle population.

Pour la collecte et le tri de nos ordures ménagères, il n'y aura pas de changement particulier sur l'année 2009 ; Une réflexion sera lancée pour savoir si nous ne pourrions pas collecter nos ordures ménagères que tous les 15 jours... dossier à suivre...

## Arceau, lieu de convivialité et d'échange...

C'est la mise en place de cours d'italien pour faciliter le jumelage avec SAN BASSANO. C'est fêter l'anniversaire des personnes de plus de 80 ANS. C'est un colis de fin d'année pour toutes les personnes de plus de 70 ans. C'est le repas du 13 juillet servi par le Conseil Municipal, le feu d'artifice et le bal du 14 juillet. Ce sera pour 2009 l'organisation de repas de quartier pour encourager « un bon voisinage ».

C'est aussi l'installation des body boomers®, place des marronniers, pour l'entretien de la forme de chacun. C'est la bibliothèque Municipale, lieu de rencontre culturel, tenue par madame KOZAK, ouvert aux petits comme aux grands .

C'est l'Arbre de Noël pour les enfants de l'école d'Arceau : musique, farandole, cadeaux, père Noël... les enfants se sont vraiment bien amusés...

C'est aussi les différentes manifestations organisées par l'association « Les Charmes d'Arceau » : Expositions Peintures, Concerts, Le Festival des Chérubins...



## 2009 nous ouvre grandes ses portes !

Notre projet phare en 2009 sera la mise en construction de 12 logements basses consommations ou passifs dans le Lotissement de La Croix.

Ce projet rentre dans l'appel à projets de la Région pour les constructions basses énergies ou passives. Et là je remercie le Président du Conseil Régional de Bourgogne, M. François PATRIAT, d'avoir initié cette réflexion sur le bâti et l'urbanisme de nos communes rurales.

Cette réflexion fut initiée il y a quelques années dans « Cœur de Villages » par Jean-Pierre SOISSON et fortement amplifiée aujourd'hui par la volonté de



François PATRIAT,  
Président du Conseil  
Régional de  
Bourgogne,



qui souhaite prendre en compte les pertes d'énergies dues au bâtis qui sont supérieurs à l'énergie consommée par les transports. Les journées de formation, organisées sur ces thèmes particuliers et dédiées aux professionnels, de l'architecte au maçon, ont remporté un vif succès. Ces journées ont attiré et convaincu beaucoup de professionnels. Il est très important pour nous, commune rurale avec aussi peu de secrétariat (22 heures par semaine pour Arceau) d'avoir proche de nous, des chefs de files compétents qui peuvent nous amener rapidement à l'aboutissement de nos dossiers.

Encouragé par cette démarche, le conseil municipal d'Arceau a décidé, en décembre dernier, d'acheter deux terrains situés sur le lotissement des Jardins de la Barotte, sur lesquels seront construits des logements dans le même esprit et où nous essayerons de baisser le couple LOYER & CHARGES



2009 verra le chemin de la croix refait. Nous mènerons une réflexion sur un chemin des écoliers pour les 3 villages. Dans le domaine économique, nous terminerons la mise en place de nos zones et procéderons à l'installation des entreprises.

L'EPAD (Etablissement pour personnes dépendantes) est un dossier toujours en cours ; nous attendons l'aide médicalisée de l'état avant de finaliser la mise en place de ce projet.

Sur un plan environnemental, nous continuerons de développer le fleurissement de la commune, nous terminerons l'aménagement du bras mort de la Tille, et pour que nous vivions bien tous ensemble, nous faciliterons, avec l'organisation de nos manifestations, les rencontres et l'entente des habitants de nos trois charmants villages.

### **Notre réponse à la crise...**

*Être présent dans l'action et donner la possibilité de créer plus d'emplois sur notre territoire. A terme entre 100 et 150 emplois*

## Arceau, c'est aussi ses employés communaux

Sachez qu'ils contribuent, chaque jour, par leur travail sur le terrain et leur proximité avec l'ensemble des habitants, à l'épanouissement et à l'embellissement de notre commune. 2009 est une année toute particulière pour l'un d'entre eux. En effet, je suis très honoré de remettre à M. Manuel GRILLO, qui vient de passer 20 ans au service de notre commune, **la Médaille d'Argent d'Honneur du Travail**, une enveloppe fort sympathique pour le remercier vivement de son engagement au quotidien ainsi que, bien entendu, toutes nos sincères félicitations.



Manuel est arrivé sur Arceau le 1<sup>er</sup> Décembre 1988 en qualité d'Aide Ouvrier Professionnel Auxiliaire, il travaillait 27 heures hebdomadaires sous l'autorité, à l'époque, de Mme Madeleine THOMAS, Maire. Au 1<sup>er</sup> Février 1989, il effectuait 30 heures hebdomadaires... au 1<sup>er</sup> Janvier 1991 il est nommé par Mme THOMAS, Agent d'Entretien Stagiaire à temps complet... au 1<sup>er</sup> Janvier 1992, il a été titularisé par M. Jean GARREAU, Maire, dans la fonction d'Agent d'Entretien, au 1<sup>er</sup> juillet 2000, il prend, sous mon autorité, les fonctions d'Agent d'Entretien Qualifié... au 1<sup>er</sup> Novembre 2005 il est nommé au grade d'Agent des Services Techniques. Manuel a toujours su développer de bonnes qualités professionnelles, malgré un caractère « soupe au lait » que tempère Françoise son épouse et à laquelle je remets ces quelques fleurs pour la remercier du soutien qu'elle apporte à son mari. Manuel a toujours répondu présent même dans les situations les plus difficiles. C'est le cas notamment quand dès 5 heures du matin il doit parcourir les rues de la commune pour effectuer les opérations de salage !! A la bonne saison, la beauté de notre commune lui doit beaucoup sans oublier bien entendu son collègue Cyril. Encore merci pour votre collaboration...

## Au revoir 2008 ...

Enfin, pour clôturer joyeusement cette année 2008, je souhaitais remercier tout particulièrement les lauréats du grand concours annuel « Les plus belles décorations de Noël » : M. Mme. PERRET LECURET (Arcelot), Mme ANNIE BRIDOUX (Arceau), Mme LAURENT LEMOINE (Fouchanges). **Un grand merci à vous tous qui participez ainsi à l'embellissement de notre commune.**

Je remercie également nos musiciens M. Pascal BORRON & Claude BONICHON qui ont superbement et si gentiment animé notre soirée des Vœux au son de leur piano et contrebasse.

A très bientôt,

Le Maire

## L'association Les Charmes d'Arceau : Projets 2009.

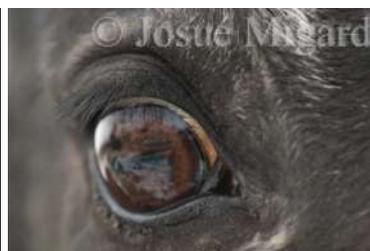
L'association Les Charmes d'Arceau nous propose un vaste programme pour cette nouvelle année... de quoi émerveiller petits et grands, et nous permettre de passer tous ensembles d'agréables moments de détente... Expositions, Ateliers peinture, concerts ...

### ATELIER PHOTOS :

Le premier atelier a eu lieu Vendredi 20 février à 19H00 à la bibliothèque municipale ...Sachez qu'il reste encore 4 places disponibles, alors si vous souhaitez faire partie de l'aventure, contactez dès maintenant Nellie Vivet au 03 80 37 28 65 ou 09 77 86 60 82 ou par Email à l'adresse suivante : [nellie.vivet@wanadoo.fr](mailto:nellie.vivet@wanadoo.fr).



- MECHOUI AU BASSIN COMMUNAL : JUIN 2009 (date à définir).
- SPECTACLE POUR LES ENFANTS : Clown, gâteaux, ambiance garantie... une merveilleuse après midi en perspective pour tous les enfants de la commune. (date à définir).
- FETES DES VOISINS : mise en place de repas de quartiers... L'occasion de rencontrer ses voisins et de mieux les connaître. Ces dîners se dérouleront, par quartier, dans la salle municipale de la commune. MAI 2009 (dates à définir).
- LE FESTIVAL DES CHERUBINS : Maximilien Borron , pianiste, et Mark Drobinsky, violoniste, en concert les 23, 28, 30 août 2009. A la même date au caveau du Château se tiendra une Exposition de peinture, présentée par Nicole LAMAILLE, Artiste Peintre Dijonnaise de grand talent, ainsi qu'une exposition de photographies présentée par Josué MIGARD, Photographe spécialisé dans les sujets naturels et la macrophotographie.



EXPOSITION DE PEINTURES ET DE SCULPTURES : Une vingtaine d'artistes viendront exposer leurs œuvres. Peintures à l'huile, aquarelle, pastel, peinture mixte, contemporaine & sculptures sur bois, bronze, fer, pierre... des artistes connus seront là mais aussi des nouveaux qui se révéleront à vous... . Rendez vous donc à la Salle des Fêtes d'Arceau les 21 et 22 NOVEMBRE 2009.

Nous vous communiquerons plus d'infos sur l'ensemble de ces événements par flash spécial et lors de nos prochains bulletins.

## Opération Villes & Villages Fleuris : Edition 2009.

Cette année encore, la commune d'Arceau, en collaboration avec le Conseil Général, participe à l'opération « Villes et Villages Fleuris »... Cette démarche vise à encourager le fleurissement public mais aussi individuel de notre commune. C'est Jocelyne AMIZET, aidée de nos employés communaux Manuel et Cyril, mais aussi de M. Hubert MAYER (pour les plants), qui auront la délicate mission cette année d'embellir les espaces publics de notre commune.

En revanche, en ce qui concerne le fleurissement des alentours de votre maison, c'est vous qui vous y collez !! et les 3 meilleurs seront récompensés.

Comment participer à notre concours... Il vous suffit tout simplement de fleurir au mieux (et tout au long de la belle saison) les alentours de votre maison et d'en faire la plus jolie du quartier...

De Mars à Octobre nous invitons les amoureux du « jardinage » à relever

leurs manches et à faire preuve de beaucoup d'imagination... crocus, narcisses, tulipes, jonquilles, muguet, lavande, roses, iris, dahlia, géranium... embelliront notre commune et raviront le regard des promeneurs... Les membres du jury passeront tout au long de cette période admirer vos réalisations... A VOUS DE JOUER et que les meilleurs gagnent...

### LAUREATS 2008

Mme Bernadette ROY (Arcelot)

M. Mme LUCOTTE (Arceau)

M. Mme WILKENMAN (Fouchanges)



*Un grand bravo à notre Ecole qui, comme chaque année, a participé à ce concours et a remporté la 7ème place sur le département.*



## TELETHON Edition 2008.



Les 6 et 7 Décembre derniers, la commune d'Arceau s'est associée au Téléthon... et c'est avec le cœur que vous avez eu la gentillesse de répondre à cet appel. Nous tenions à vous en remercier vivement. Malgré le froid, la pluie, le vent... vous avez été nombreux à participer à nos différentes animations et à enrichir notre cagnotte Téléthon. Sur ces deux demi journées nous avons pu récolter la somme de 945 euros et 77 centimes.... Merci encore à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement.

La Marche du Téléthon organisée par Jean ROCHE, les défis BODY BOOMERS encadrés par Mme Julie LAPREVOTTE & M. Ludovic TOURY (Ergothérapeute & kinésithérapeute résidents à Arceau), vos pâtisseries et la pause déjeuner organisée par la Mairie sous la tente communale ainsi que les deux concerts organisés par l'Harmonie Mirebelloise... ont fait de cette journée un vrai moment généreux et amical.

Nous nous mobiliserons à nouveau sur 2009.... Nous compterons à nouveau sur votre soutien pour faire de cet événement une réussite.



## Plus d'infos sur la ZAC « La Corvée du Colombier »

Le PLU d'Arceau approuvé par délibération du Conseil Municipal le 7 février 2006, classe constructible un site d'environ 8 hectares sur le hameau d'Arcelot. Suite à la demande des principaux propriétaires d'ouvrir à l'urbanisation ce secteur, la municipalité a choisi de prendre une procédure publique d'aménagement « la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) » pour planifier, organiser et maîtriser le développement de ce secteur en concertation avec la population. Les propriétaires concernés seront étroitement associés à la réflexion.

La délibération du Conseil Municipal du 17 juin 2008 lance les études de faisabilité de la ZAC. Le site concerne principalement le lieu dit « La Corvée du Colombier » au Nord du Hameau d'Arcelot ce qui a justifié la dénomination provisoire de la ZAC.

Le périmètre d'étude comprend une partie classée en zone AU et 1 partie en zone UA.

## Localisation du projet

Le périmètre de la ZAC est localisé de part et d'autre de la RD 960 sur le hameau d'Arcelot. Le site d'étude bénéficie d'une position stratégique en continuité du bâti présent au Sud et permettra à terme une cohérence urbanistique avec le front bâti présent à l'Ouest le long de la RD 960.

### Les ATOUTS DU SITE

- Une topographie favorable et relativement plane de l'emprise.
- Pas de mitage supplémentaire du territoire, puisqu'il s'agit d'une extension dans la continuité de l'urbanisation actuelle du village d'Arcelot.
- Une emprise suffisante (8 hectares environ) ajustée au mieux, sans gaspillage d'espace.
- Une proximité avec la RD 960.
- Une bonne accessibilité pour les habitants actuels et futurs.
- Site au contact d'un tissu urbain mixte au Sud et l'Ouest, ouvert à l'Est-ce qui favorise l'intégration paysagère.

### Les CONTRAINTES

- Différence d'altimétrie entre une grande partie de l'emprise et la RD 960.
- Passage ligne aérienne HTA 20 000 Volt.
- Servitude de protection des monuments historiques sur la partie Sud du périmètre.
- La pointe Nord Ouest classée en AUi (Zone à caractère inondable).
- Respect des orientations d'aménagement du PLU.

## Les Objectifs de la Commune.

Compte tenu de la volonté des propriétaires d'aménager leurs espaces constructibles, la commune souhaite avant tout maîtriser, organiser et planifier son développement urbain, proposer de la mixité sociale dans l'habitat, favoriser la diversité des fonctions urbaines avec une utilisation économe et équilibrée des espaces afin de répondre à diverses problématiques d'aménagement du territoire (vieillesse relative de la population, réduction de la taille des ménages, inadéquation entre l'offre de logements et les besoins exprimés etc...) en anticipant l'avenir mais aussi en mettant en place des tranches de réalisation.

Dans le projet de la ZAC « La Corvée du Colombier », la commune d'Arceau réfléchit à l'urbanisation du site afin qu'il puisse comprendre des types de logements variés répondant à terme à toutes les attentes (jeunes ménages, personnes âgées, primo-accédant, etc...) et permettre le développement résidentiel durable (mixité sociale et qualité du cadre de vie).

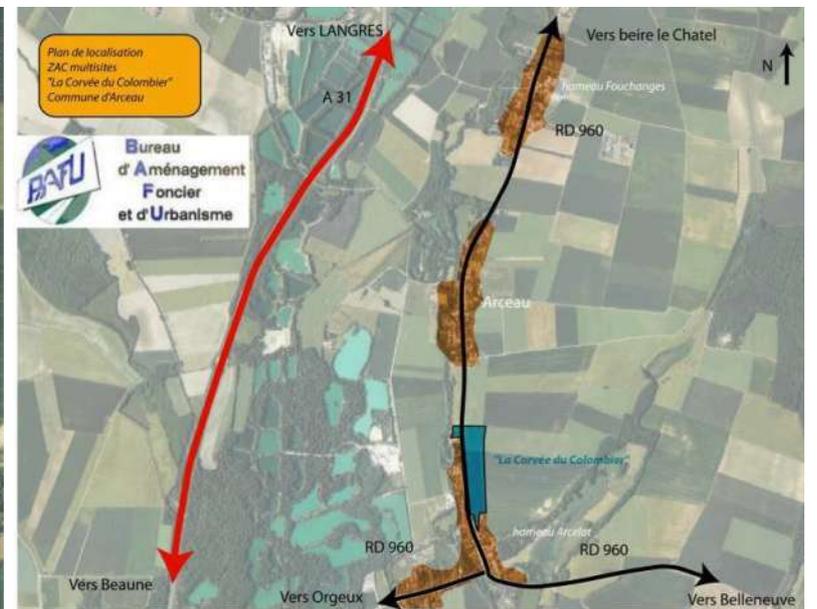
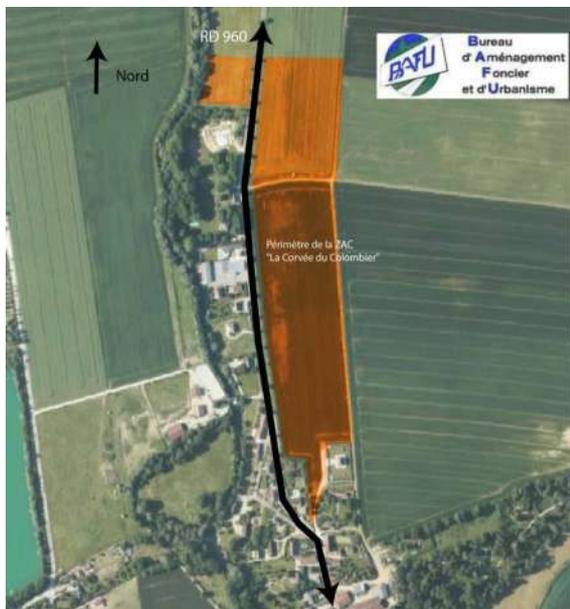
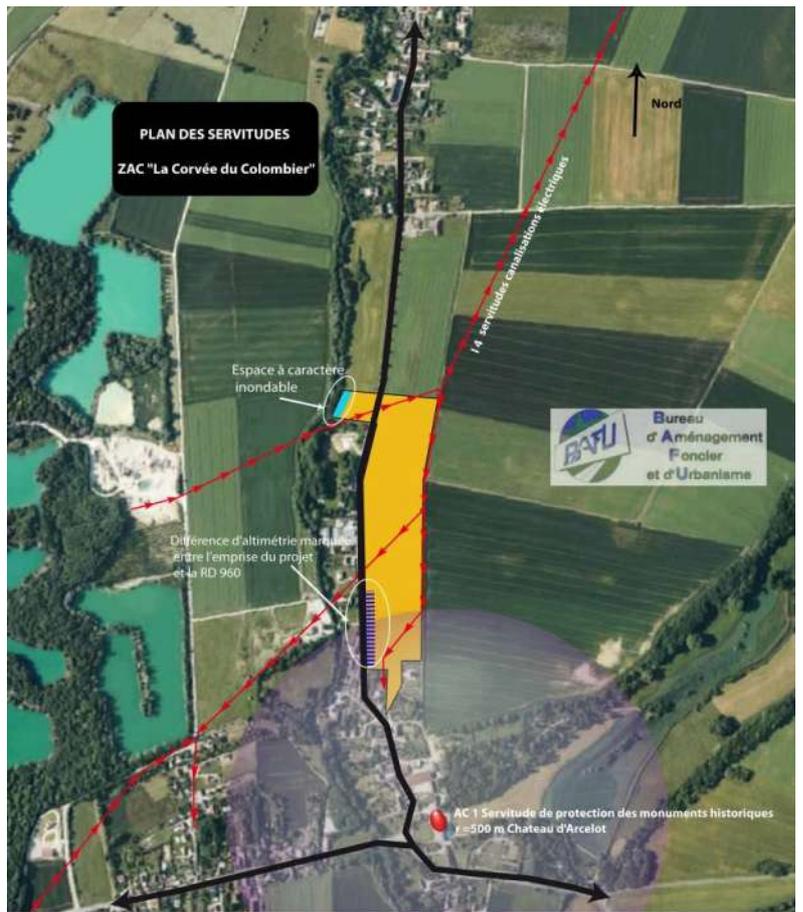
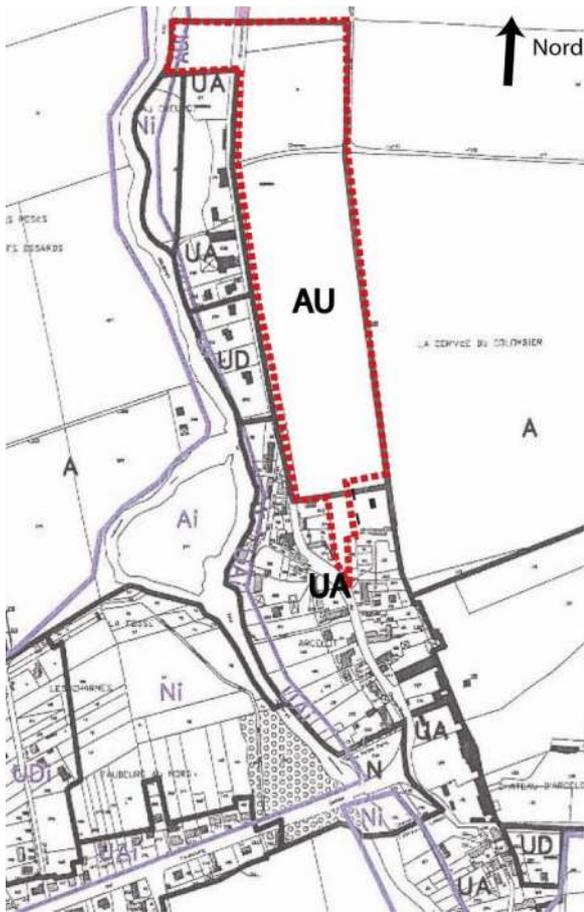
Le recours à la procédure de ZAC traduit la volonté de la municipalité d'Arceau de maîtriser, organiser et planifier, pleinement l'opération sur toute sa durée en concertation avec les propriétaires et l'ensemble de la population, autour des objectifs définis avec vous dans le Plan Local d'Urbanisme.

## La Concertation.

Depuis le 17 juin 2008, un registre d'observations est mis à disposition du public afin de permettre à chacun d'y consigner ses attentes et observations sur le projet. Les premiers éléments des études préalables de la ZAC « La Corvée du Colombier » sont disponibles en Mairie et se verront complétés au fur et à mesure de l'avancée des études.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION.

# La ZAC « La Corvée du Colombier » : En image !!



## ARCEAU - SAN BASSANO, c'est du sérieux !...

Le Comité de Jumelage ARCEAU - SAN BASSANO est sur le point de vivre ses premiers jours. L'inscription a été réalisée auprès de la préfecture dernièrement et devrait être publiée au journal officiel dans les prochaines semaines. Les membres du Conseil d'Administration sont connus : Mme HAAB, Mme DESCHAMPS, M. TERVEL, M. COMMEAU et M. CHERBETKO. La répartition des postes se fera lors de la prochaine réunion prévue le 20 mars 2009 à la Salle des fêtes d'Arceau à partir de 20H00. la cotisation est fixée à 10 euros par famille.

Vous allez recevoir prochainement une info vous présentant dans le détail Le Comité de Jumelage ARCEAU - San Bassano : ses membres, ses missions, ses projets...

Rendez vous le 20 mars prochain & Vita lunga all'associazione e pieno di progetti...

## Aménagement du bras mort de la Tille : place à la nature !!

UNE PREMIERE JACHERE POUR PREPARER LE TERRAIN...

Après la phase de nettoyage et de consolidation des rives effectuée en 2007 et 2008, nous avons préparé le terrain pour semer une première jachère fleurie annuelle : c'est-à-dire une jachère composée de fleurs qui vont germer au printemps et finir leur cycle et mourir en début d'hiver, généralement lorsque les premières fortes gelées arrivent. Ces mélanges ne comportent ni fourragères comme le trèfle, ni graminées ou céréales. Un vrai bonheur pour nos amis les insectes et autres invertébrés, abeilles, coccinelles, papillons, coléoptères ...

UN PROJET ABOUTI POUR PRESERVER AU MIEUX CET ESPACE NATUREL ET POUR LE PLAISIR DE NOS YEUX A TOUS...

Dès septembre, cette jachère fleurie temporaire sera remplacée par une autre jachère fleurie pluriannuelle (schéma ci-dessous) composée cette fois-ci de fleurs sauvages spécialement conçues pour border les rives... mais aussi d'un panel de fleurs vivaces adaptées à tout environnement paysager dont le rôle sera de préserver au mieux ce petit coin tranquille.

### PRAIRIES FLEURIES VIVACES



Nov'Aride

Perennis

Cinq Sens



Aquarel

Lancelot

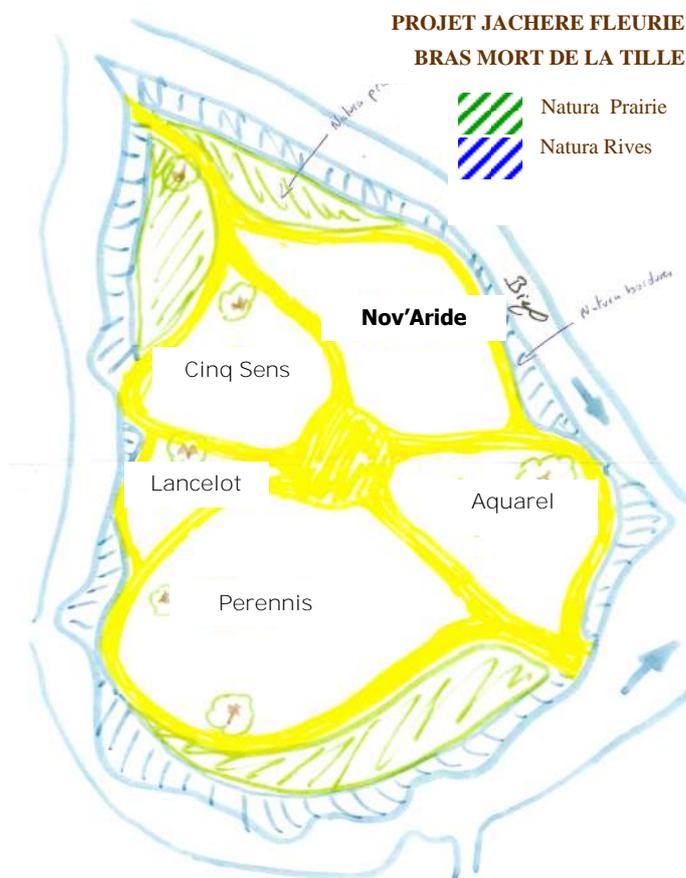
### FLEURS SAUVAGES



Natura Prairie

Natura Rives

### PROJET JACHERE FLEURIE BRAS MORT DE LA TILLE



## Atelier « ART FLORAL » :

Les ateliers d'Art floral proposés par les **Ets FLOR'AMBIANCE**, en collaboration avec la commune d'Arceau, remportent un vif succès... La fête des Grands-Mères, l'arrivée du Printemps et de ses fleurs ainsi que Pâques et ses œufs vont donner l'occasion à Elise Barnay de vous concocter un programme sympathique pour les prochaines séances qui auront lieu : le 28 février à Beire de 15h à 17h (Fête des Grands-Mères), le 19 mars à Arceau de 19h à 21h (sur le thème du Printemps), & le 9 avril à Arceau de 19h à 21h (Pâques).

Pour participer, contacter Elise BARNAY au 03.80.23.31.74 ou au 06.72.25.01.90. Coût : **30 € la séance** (les fleurs et les matériels nécessaires sont fournis par Flor'Ambiance).



## Horaires d'ouverture déchèteries 2009.

### Horaires d'ouverture déchèteries

**Hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :**

	Pontailier	Maxilly	Mirebeau	Belleneuve	Viéville	Oisilly
	Tél.: 03.80.47.81.80 104 Rte de Saint Léger 21270 Pontailier/Saône	Tél.: 03.80.47.81.81 Rte de Talmay 21270 Maxilly/Saône	Tél.: 03.80.36.71.64 ZA Bocanon 21310 Mirebeau/Bèze	Tél.: 03.80.31.98.25 Rue des Sports 21310 Belleneuve	Route de Bèze 21310 Viéville	Lieu dit La Rochette Rte de Champagne Vingeanne - 21310 Oisilly
Lundi	13h30 à 17h30	8h30 à 12h	14h à 17h	15h30 à 17h30		
Mardi	13h30 à 17h30					14h30 à 16h30
Mercredi	13h30 à 17h30	8h30 à 12h	14h à 17h	15h30 à 17h30	9h à 12h	
Jeudi	8h-12h et 13h30-17h30		14h à 17h			14h30 à 16h30
Vendredi	13h30 à 17h30			15h30 à 17h30		
Samedi	8h30 à 12h 13h30 à 17h30	8h30 à 12h 13h30 à 17h30	9h à 12h 14h à 17h15	9h à 12h 14h à 17h	14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h

**Été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :**

	Pontailier	Maxilly	Mirebeau	Belleneuve	Viéville	Oisilly
	Tél.: 03.80.47.81.80 104 Rte de Saint Léger 21270 Pontailier/Saône	Tél.: 03.80.47.81.81 Rte de Talmay 21270 Maxilly/Saône	Tél.: 03.80.36.71.64 ZA Bocanon 21310 Mirebeau/Bèze	Tél.: 03.80.31.98.25 Rue des Sports 21310 Belleneuve	Route de Bèze 21310 Viéville	Lieu dit La Rochette Rte de Champagne Vingeanne-21310 Oisilly
Lundi	14h à 18h	8h30 à 12h	14h30 à 18h30	15h30 à 18h30		
Mardi	14h à 18h					15h30 à 18h30
Mercredi	14h à 18h	8h30 à 12h	14h30 à 18h30	15h30 à 18h30	9h à 12h	
Jeudi	8h - 12h et 14h - 18h		14h30 à 17h30			15h30 à 18h30
Vendredi	14h à 18h			15h30 à 18h30		
Samedi	8h30 à 12h 14h à 18h	8h30 à 12h 14h à 18h	9h à 12h 14h à 18h	9h à 12h 14h à 17h30	14h30 à 18h	9h à 12h 14h à 18h15

*L'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers,  
payant pour les professionnels.*

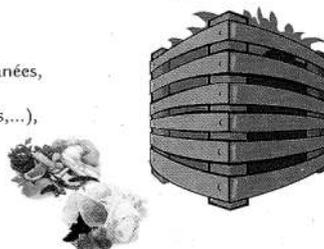
Tél.: 03.84.75.63.19 - imprimé sur papier 100% recyclé - 12/2008

### Je fais mon compost avec mes déchets de cuisine et de jardin

**Pour tous renseignements, appeler le syndicat mixte au 03 80 10 05 57**

A déposer dans votre composteur :

- déchets de jardin (tontes de pelouse, tailles de haies, fleurs fanées, feuilles mortes,...),
- déchets de cuisine (épluchures de légumes, pelures de fruits,...),
- marc de café et sachets de thé,
- papiers essuie-tout et autres papiers gras,
- cendres et sciures,...



**Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés des Cantons de Mirebeau sur Bèze et Pontailler sur Saône**

11, rue de la Gare – 21270 Pontailler sur Saône  
 tél. : 03 80 10 05 57 – fax : 03 80 10 05 58  
 email : svmixompontmir@wanadon.fr

**Calendrier du ramassage des Ordures Ménagères de Janvier 2009 à Décembre 2009**

**janv-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**juil-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**févr-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

**août-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

**mars-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**sept-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**avr-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**oct-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**mai-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**nov-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**juin-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**déc-09**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**Légende**

**Couleur des communes**



Pontailler/Saône - Perrigny/L'Ognon - Montmançon - Marandeuil - Saint Léger Triey - Mirebeau/Bèze - Belleneuve.



Jancigny - Cheuge - Blagny/Vingeanne - Oisilly - Savolles - Arcon - Bezouotte - Charmes - Drambon - Petit Triey - Champagne/Vingeanne - Beaumont/Vingeanne - Arceau-Arcelot-Fouchanges - Beire le Châtel - Vievigne.



Etevaux - Binges - Tellecey - Cirey les Pontailler - Saint Sauveur - Talmay - Heuilley/Saône - Maxilly/Saône.



Bèze - Noiron/Bèze - Tanay - Magny Saint Médard - Trochères - Cuiserey - Renève.



Lamarche/Saône - Vonges - Clery - Vielverge - Soissons/Nacey.

**Autres**



Jours fériés → Pas de Ramassage des Ordures Ménagères.



Ramassage des Ordures Ménagères pour les 2 couleurs représentées (Exemple: Ramassage pour les Communes en jaune et en rose le 02 janvier 2009).

## MAIRIE D'ARCEAU



8 grande rue  
21310 ARCEAU

TELEPHONE  
03.80.37.04.05.

TELECOPIE  
03.80.37.27.28.

ADRESSE  
ELECTRONIQUE  
mairiedarceau@wanadoo.fr

HORAIRES  
D'OUVERTURE :  
mardi 14h-19h  
Mercredi et jeudi 9h-12h

**Pour un rendez-vous avec  
M. le Maire ou l'un de ses  
adjoints, merci de contacter  
le secrétariat de mairie  
au 03.80.37.04.05.**

## Du nouveau sur l'Aide Personnalisée à l'habitat (APH21).

Il existe deux aides permettant d'engager des travaux d'adaptation de son logement. La prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les personnes handicapées et **l'Adaptation Personnalisée de l'Habitat (APH21)** pour les plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Afin de sensibiliser les entreprises du bâtiment aux spécificités liées à ce type d'aménagement, le Conseil Général et la Maison Départementale des personnes handicapées, en partenariat avec les organisations professionnelles du bâtiment (FFB **21 & CAPEB**), et la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or**, ont élaboré conjointement la « Charte pour une adaptation du logement de qualité des **personnes âgées et handicapées en Côte d'Or** ».

Pour recevoir la liste des adhérents, ou pour obtenir plus d'informations, téléphonez au 03.80.63.62.86. POUR LES PLUS DE 60 ANS et au 03.80.63.31.08 POUR LES PERSONNES HANDICAPEES.

Le dispositif d'aide personnalisée à l'habitat (APH 21) vous aide à financer les travaux d'adaptation de votre logement ainsi que les matériels techniques visant à faciliter les actes de la vie quotidienne.

Bien entendu, il y a des conditions à remplir, comme, avoir plus de 60 ans, avoir sa résidence principale (ou secondaire sous certaines conditions) en Côte d'Or, et avoir un logement inadapté à sa dépendance.

Le plafond des ressources :

Pour les travaux, il est de 1 230 € pour une personne seule et de 1877 € pour un couple. Pour les aides techniques, il est de 1 525 € pour une personne seule et 3 115 € pour un couple.

Une évaluation à domicile ainsi qu'un conseil personnalisé par une équipe composée d'une assistante sociale et d'un ergothérapeute est effectuée quel que soit le montant des ressources et le régime de retraite.

Où adresser sa demande ?

A la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, à la Mutualité Sociale Agricole, à la Caisse ORGANIC, au CICAS au CDAH-PACT, au CICAT ou directement au Service Aide Sociale Générale du Conseil Général.

*Pour tout renseignement : **CONSEIL GENERAL DE LA COTE D'OR**  
**DIRECTION SOLIDARITE FAMILLE - SERVICE AIDE SOCIALE GENERALE**  
BP 1601 - 21035 DIJON CEDEX*

## ETAT CIVIL 2008 & début 2009.



Célian MARTIN – 18 janvier 08  
Justine COQUILLOT – 19 janvier 08  
Rosa RESTA – 18 février 08  
Lubin BOUCHEROT – ANDRE – 25 février 08  
Maxence TASZAREK – 3 mars 08  
Baptiste PIZZATO – 11 mars 08

Tom PETTALLOT – 17 avril 08  
Constant FORTIER – 17 mai 08  
Clara MORGADO – 12 juin 08  
Niels QUEVREUX – 21 juin 08  
Théo DERLICA – 7 juillet 08  
Raphael PIGUET – 9 juillet 08

Capucine PHARABOZ - 27 août 08  
Tess POUPEE - 25 septembre 08  
Erika RESTA - 21 octobre 08  
Jean TEREFEFENKO - 26 Novembre 08



Gérald MOUGIN et Aurore OTTELE – le 7 juin 08  
Guillaume UNY et Charlotte BETHENOD – le 21 juin 08  
Patrice GIRARDOT et Magali BALICOT – le 19 juillet 08



Raymond ROY – le 12 mars 08  
Serge BORNOT – le 30 avril 08  
Yvette GIRARDOT – le 7 août 08  
Eugénie BUSSIÈRE - le 14 août 08  
Paulette THIEBAUD le 22 janvier 09